



# Dossier Unique d'Inscription (D.U.I.)

SERVICES PERISCOLAIRES (Garderie & Cantine)

**FICHE FAMILLE – Année scolaire 2023/2024**

**Feuille A**

**Les responsables légaux\*** : (Cochez les cases correspondantes)

<b>Responsable Légal 1 :</b>	<b>Responsable Légal 2 :</b>
<p><i>Le responsable légal 1 est le destinataire redevable de la facturation et de tous les courriers.</i></p> <p>Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Précisez : .....</p> <p>Nom* : ..... Prénom* : ..... Adresse* : ..... ..... CP* : .....Commune* : ..... Tel. Domicile : ..... Tel. Travail : ..... Tel. Portable* : ..... Email* : .....</p>	<p>Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Précisez : .....</p> <p>Nom* : ..... Prénom* : ..... Adresse* : ..... ..... CP* : .....Commune* : ..... Tel. Domicile : ..... Tel. Travail : ..... Tel. Portable* : ..... Email* : .....</p>
<p><b>Nombres d'enfants à charge (fréquentant l'école de Beaumont de Pertuis) : .....</b></p>	
<p><b>Nom et prénoms des enfants :</b></p> <p>..... ..... ..... ..... .....</p>	<p><b>Date de naissance des enfants :</b></p> <p>..... ..... ..... ..... .....</p>

**Autorisation générale\*** (Cochez les cases correspondantes)

Nous soussignés (noms, prénoms).....  
responsables légaux de ou des enfant(s) désigné(s) ci-dessus (enfants à charge) :

	OUI	NON
• Attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Certifions avoir pris connaissance et approuver le règlement intérieur « services périscolaires » de la commune. <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autorisons le ou les enfant(s) à participer à toutes les activités organisées dans le cadre des divers accueils sous les conditions fixées par les autorités organisatrices. <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Autorisons les responsables des divers services concernés à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de notre enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisons la commune de Beaumont de Pertuis à utiliser, sans limitation de durée, pour la présentation et l'illustration des activités périscolaires, l'image et la voix de mon (mes) enfant(s) sur divers supports (photographique ou informatique) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Publication sur le site internet de la commune,</li> <li>➤ Publication lors d'éventuelles parutions écrites dans la Presse Locale ou dans le Journal Communal,</li> <li>➤ Utilisation de l'image et de la voix (enregistrement vidéo) de mon (mes) enfant(s) dans le cadre des activités des divers accueils concernés,</li> <li>➤ Etc.</li> </ul> </li> </ul> <p>Je peux à tout moment faire retirer les photographies du site internet ou modifier la présente autorisation, en m'adressant à la Mairie.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestons de la véracité des informations portées sur le dossier unique d'inscription, et reconnaissons avoir été informés que toute fausse déclaration pouvait entraîner la radiation de mon (mes) enfant(s) de tout service municipal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Acceptons que des informations relatives aux différents accueils périscolaires (Cantine & Garderie), nous soient adressées par mail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait à .....

Le .....

Responsable Légal 1

Responsable Légal 2

Signature

Signature

Précédée de la mention «Certifié exact »

Précédée de la mention «Certifié exact»

Les informations recueillies par la commune de Beaumont de Pertuis, en qualité de responsable de traitement, font l'objet d'un traitement aux fins de gestion des inscriptions aux activités périscolaires proposées par la commune.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vos données seront conservées pendant 2 ans après la fin de la scolarité de votre enfant, en conformité avec les textes législatifs et réglementaires applicables. Ces informations sont destinées aux services administratifs et périscolaires de la Commune et pourront être communiquées aux Enseignants, aux compagnies d'assurance en cas d'accident, à la DGFIP, aux organismes de prestations familiales, aux animateurs pouvant intervenir durant les périodes d'accueil des enfants.

Les données marquées d'un astérisque doivent être obligatoirement communiquées. Dans le cas contraire, votre demande ne pourra pas aboutir.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi « Informatique et Libertés ») modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) à l'égard des données vous concernant, ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement.

Vous pouvez les exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données à l'adresse [accueil@beaumontdepertuis.fr](mailto:accueil@beaumontdepertuis.fr) ou à l'adresse suivante : Mairie de Beaumont de Pertuis, avenue Verdun 84120 Beaumont-de-Pertuis.

Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

<sup>1</sup> Extrait du « Règlement intérieur des Services Périscolaires : Restaurant scolaire & Garderie » :

« En cas de non acceptation du règlement par la famille, l'enfant ne pourra être accepté dans les services périscolaires (restaurant scolaire, garderie). »



## Dossier Unique d'Inscription (D.U.I.)

SERVICES PERISCOLAIRES (Garderie &amp; Cantine)

FICHE ENFANT – Année scolaire 2023/24 (1 fiche par enfant)

Feuille B

## Renseignements concernant l'enfant\* :

Nom\* : ..... Prénom\* : .....  
 Sexe\* : Garçon  Fille  Classe\* (2022-2023) : ..... Enseignant : .....  
 Date de naissance\* : ..... Lieu de naissance\* : .....

## Prestations familiales et assurances\* (Cochez les cases correspondantes)

## Sécurité Sociale\* :

N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant : .....

Régime de Sécurité Sociale : Sécu  MSA  Autre  Précisez:.....

## Prestations familiales\* :

Organisme : CAF  MSA  Autre  Précisez:.....N° allocataire auquel est rattaché l'enfant (**A fournir obligatoirement**) : .....Allocataire : Père  Mère 

## Police d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident\* :

Nom de la société d'assurance : .....

N° de contrat : .....

→ Joindre la photocopie de l'attestation d'assurance (année 2023/2024 au plus tard à la rentrée).

## Personnes autorisées à récupérer et/ou à prévenir en cas d'urgence\* :

NB : toute personne non inscrite ne sera pas autorisée à récupérer l'enfant sans attestation manuscrite de décharge

Nom & prénom (autres que les responsables légaux)	Lien de parenté ou autres	Tél. domicile	Tél. portable	Tél. Travail	A contacter en cas d'urgence	Autoriser à récupérer l'enfant
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Autorisation de sortie\* (Cochez la case correspondante)

L'enfant est-il autorisé à partir seul ? OUI  NON L'enfant est-il autorisé à partir avec un frère ou une sœur mineur(e)? OUI  NON 

Nous, soussignés (noms, prénoms) ....., responsables légaux de l'enfant désigné ci-dessus, assumons la pleine et entière responsabilité de cette demande et déchargeons la Mairie de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

Fait à..... le.....

Responsable Légal 1 :

Responsable Légal 2 :

## Renseignements médicaux concernant l'enfant\* :

Nom du Médecin traitant : .....  
Ville : ..... Tél. : .....

### ALLERGIES\*

#### L'enfant a-t-il eu des allergies ?

→ Si oui, joindre le certificat médical mentionnant l'allergie et fournir un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Asthme	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Médicamenteuses	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Autres :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Alimentaires	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Animaux	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Précisez : .....	

**PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR\*** (Joindre, si prise de médicaments, la prescription médicale avec les médicaments nécessaires)

**INDIQUEZ LES DIFFICULTÉS DE SANTE\*** en précisant les précautions à prendre (Maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation)

**RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS** Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, etc. (Précisez)

Fait à ..... Le .....

Responsable Légal 1

Responsable Légal 2

Signature

Précédée de la mention «Certifié exact »

Signature

Précédée de la mention «Certifié exact»

Les informations recueillies par la commune de Beaumont de Pertuis, en qualité de responsable de traitement, font l'objet d'un traitement aux fins de gestion des inscriptions aux activités périscolaires proposées par la commune.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vos données seront conservées pendant 2 ans après la fin de la scolarité de votre enfant, en conformité avec les textes législatifs et réglementaires applicables. Ces informations sont destinées aux services administratifs et périscolaires de la Commune et pourront être communiquées aux Enseignants, aux compagnies d'assurance en cas d'accident, à la DGFIP, aux organismes de prestations familiales, aux animateurs pouvant intervenir durant les périodes d'accueil des enfants.

Les données marquées d'un astérisque doivent être obligatoirement communiquées. Dans le cas contraire, votre demande ne pourra pas aboutir.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi « Informatique et Libertés ») modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) à l'égard des données vous concernant, ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement.

Vous pouvez les exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données à l'adresse [accueil@beaumontdepertuis.fr](mailto:accueil@beaumontdepertuis.fr) ou à l'adresse suivante : *Mairie de Beaumont de Pertuis, avenue Verdun 84120 Beaumont-de-Pertuis.*

Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).



# Dossier Unique d'Inscription (D.U.I.)

SERVICES PERISCOLAIRES (Garderie, Cantine)

## DOCUMENTS A FOURNIR- Année scolaire 2023/2024

**Dossier complet à retourner IMPERATIVEMENT en Mairie avant le 05/06/2023.**

### Nouveau dossier :

#### Documents obligatoires à fournir :

Veillez vous munir des photocopies nécessaires avant de déposer le Dossier Unique d'Inscription.

- Feuille A dûment complétée,
- Feuille B dûment complétée (1 par enfant),
- Photocopie de l'assurance en responsabilité civile valable pour l'année scolaire 2023/2024,
- Coupon « approbation règlement intérieur-services périscolaires »,
- Numéro d'allocataire CAF, MSA... (**à noter impérativement sur la feuille B**),
- Adresse mail des parents (**obligatoire : Sur la « Fiche A » compléter au minimum une adresse par famille**)

### Documents complémentaires à fournir :

En cas d'allergie, joindre :

- le certificat médical mentionnant l'allergie,
- le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

### Documents dérogatoires à fournir :

En cas de demande exceptionnelle :

- une attestation manuscrite mentionnant la personne autorisée à récupérer l'enfant,
- une pièce d'identité de la personne désignée.

Les informations recueillies par la commune de Beaumont de Pertuis, en qualité de responsable de traitement, font l'objet d'un traitement aux fins de gestion des inscriptions aux activités périscolaires proposées par la commune.

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. Vos données seront conservées pendant 2 ans après la fin de la scolarité de votre enfant, en conformité avec les textes législatifs et réglementaires applicables. Ces informations sont destinées aux services administratifs et périscolaires de la Commune et pourront être communiquées aux Enseignants, aux compagnies d'assurance en cas d'accident, à la DGFIP, aux organismes de prestations familiales, aux animateurs pouvant intervenir durant les périodes d'accueil des enfants.

Les données marquées d'un astérisque doivent être obligatoirement communiquées. Dans le cas contraire, votre demande ne pourra pas aboutir.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (Loi « Informatique et Libertés ») modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité (lorsqu'il s'applique) à l'égard des données vous concernant, ainsi que de limitation et d'opposition pour motifs légitimes à leur traitement.

Vous pouvez les exercer en contactant le Délégué à la Protection des Données à l'adresse [accueil@beaumontdepertuis.fr](mailto:accueil@beaumontdepertuis.fr) ou à l'adresse suivante : Mairie de Beaumont de Pertuis, avenue Verdun 84120 Beaumont-de-Pertuis.

Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).